



8 AVRIL 2013 PALAIS DU LUXEMBOURG

L'agroécologie

une pratique d'avenir

Comment réussir la transition ?

SYNTHÈSE DU COLLOQUE



Joël Labbé

Sénateur du Morbihan

L'agriculture est plus que jamais un enjeu essentiel.

Nourrir l'humanité, préserver la santé des citoyens, lutter contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, maintenir des territoires vivants, assurer des revenus décents aux producteurs : loin de se résumer à une contribution au PIB français, les défis auxquels l'agriculture doit faire face sont multiples. Or, aujourd'hui, non seulement notre modèle agricole ne parvient pas à les relever, mais pire, il semble dans bien des cas, aggraver la situation.

Après ma participation au rapport sur les pesticides, qui a achevé, si ce n'était déjà fait, de me convaincre de l'urgence à agir, j'ai voulu m'intéresser aux alternatives à ce modèle.

Dans ce cadre, j'ai organisé en avril dernier, avec la journaliste Marie-Monique Robin, un colloque réunissant, autour de la question agroécologique, des acteurs scientifiques, associatifs et politiques. Un consensus fort s'était dégagé de cette journée : l'agroécologie peut répondre aux enjeux du XXI^e siècle et les acteurs politiques se doivent d'accompagner la transition vers ce modèle.

En ce sens, l'orientation agroécologique de la loi d'avenir agricole est une avancée. Mais, pour être effective, cette loi devra bousculer un système axé sur la logique du "toujours plus". Le ministre Stéphane Le Foll l'a lui-même affirmé, lors de ce colloque, il faut refuser « *cette idée de "plus d'hommes, plus de production"* » surtout lorsque « *dans près des deux tiers des pays producteurs, on perd 30 % de ce qui est produit* ». C'est au contraire vers une recherche d'efficacité économique, environnementale et sociale qu'il convient de se tourner pour nourrir la France et le monde.

À l'heure où la loi d'avenir agricole est discutée au Parlement, je voudrais donc rappeler ici les conclusions de ce colloque qui plaident pour une agroécologie, au sens fort du terme, c'est-à-dire une insertion de notre agriculture, mais aussi de notre modèle alimentaire, dans les cycles naturels et dans un système économique équitable. C'est cette agroécologie que je compte défendre lors du travail parlementaire à venir.

Deux modèles face à face / p. 2

Les difficultés du modèle agricole "conventionnel"

L'agroécologie, une solution pour le XXI^e siècle

Réussir la transition / p. 4

Des initiatives innovantes préparent le changement...

... mais ont besoin d'un soutien politique fort

Intervenants

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt / **Olivier de Schutter**, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation / **Marie-Monique Robin**, journaliste d'investigation, réalisatrice et écrivaine / **Sylvain Ly** et **Christophe Alliot**, co-dirigeants de SATORI / **François Thiery**, président de l'Agence Bio / **Fabien Liagre**, responsable Recherche et développement au bureau d'études SCOP Agroof / **Toby Bruce**, chercheur entomologiste, au Centre de recherche de Rothamsted (Royaume-Uni) / **Marc Dufumier**, professeur émérite en agriculture comparée et développement agricole à AgroParis Tech, expert consultant auprès de la FAO et de la Banque mondiale / **François Léger**, enseignant chercheur à AgroParis Tech, directeur de l'Unité Mixte de Recherche INRA AgroParis Tech, SADAPT / **Gaël Louesdon**, co-fondateur de *Terre de Liens* et coordinateur de l'association régionale *Terre de Liens Normandie* / **Sjored Wartena**, co-président du mouvement *Terre de Liens* / **Luc Maurer**, conseiller technique au Cabinet de Stéphane Le Foll / **René Louail**, paysan bio, conseiller régional EELV de Bretagne / **Philippe Pointereau**, directeur du pôle Agro-écologie de SOLAGRO / **Jacques Caplat**, agronome et géographe / **Philippe Baret**, professeur d'agronomie à l'Université catholique de Louvain (Belgique)

DEUX MODÈLES FACE À FACE

UN SYSTÈME COMPÉTITIF ?

Le système dit "conventionnel" est aujourd'hui défendu au nom de sa "compétitivité", qui constituerait un atout pour la France, mais dont on peut légitimement questionner la réalité.

Des coûts cachés assumés par la collectivité

La compétitivité attribuée à ce modèle ne tient pas compte des coûts indirects que la collectivité assume, seule, pour corriger ses effets néfastes sur la santé et l'environnement. Marie-Monique Robin, rappelle ainsi que *"si on interdisait en Europe les seuls pesticides cancérigènes, on économiserait 26 milliards d'euros par an [en frais de santé]"*.

De même, le cabinet d'étude Satori a chiffré le coût des externalités négatives (pollution de l'eau, déforestation en Amérique du Sud, mauvaises conditions de travail...) de la filière lait : d'après Christophe Alliot, la société doit déboursier 28 centimes pour chaque euro de chiffre d'affaire qu'elle réalise.

Une vulnérabilité croissante

Cette compétitivité apparaît par ailleurs bien vulnérable : comment ce système peut-il faire face à l'augmentation des

LES DIFFICULTÉS DU MODÈLE AGRICOLE CONVENTIONNEL

coûts de l'énergie alors qu'on y investit une calorie d'intrants d'origine pétrolière pour produire parfois moins d'une calorie alimentaire ? De même, en contribuant largement au réchauffement climatique, à l'érosion des sols ou à la disparition des pollinisateurs, ce modèle renforce des phénomènes qui affaiblissent déjà ses rendements.

Un modèle peu intense en emploi

La compétitivité n'est perçue que sous le prisme de l'exportation de produits de base et de masse. A contrario, la France importe des produits bio, dont la consommation augmente, et perd donc des parts de marché sur des produits de qualité, qui créent pourtant de la valeur ajoutée et davantage d'emplois. Dans un contexte de chômage de masse, on continue donc à promouvoir un modèle peu intense en emploi.

UN MODÈLE INÉQUITABLE

Contrairement aux idées reçues, *"c'est le monde qui nous nourrit"* et non l'inverse, comme le rappelle Philippe Pointereau, du bureau d'étude associatif Solagro.

Déstructurant pour les paysanneries du Sud, notre modèle agricole n'est pas plus juste au niveau national. Les agriculteurs français, soumis aux pressions des filières et à la volatilité des prix, connaissent souvent une situation difficile : endettement, inégalités de revenus, taux de suicide supérieur à la moyenne... et 200 fermes qui disparaissent chaque semaine.

L'AGROÉCOLOGIE UNE SOLUTION POUR LE XXI^E SIÈCLE

Face aux impasses du système conventionnel, un autre modèle est possible, qui permet de produire tout en respectant l'environnement, les agriculteurs, et en répondant aux besoins des populations : ce modèle c'est l'agroécologie. Encore floue pour beaucoup, même si elle est depuis peu au centre de l'arène médiatique agricole, cette notion mérite d'être précisée pour ne pas affaiblir sa portée transformatrice.

DES TECHNIQUES AGRICOLES INNOVANTES...

L'agroécologie est avant tout une agriculture de pointe, "intense en connaissances". Elle parvient, avec un minimum d'intrants, à mettre à profit les interactions entre les

différents éléments "d'agroécosystèmes", que sont les sols, les plantes et animaux, sauvages comme domestiques, mais aussi les sociétés humaines. Citons par exemple, l'agroforesterie, technique qui permet, en utilisant les interactions entre l'arbre et les cultures, d'entretenir les sols, de réguler la température, et donc, d'améliorer les rendements. Ces pratiques sont donc, de fait, très productives.

MAIS AUSSI UN CHANGEMENT SOCIAL...

Loin de se contenter de cette vision technique, il faut comprendre l'agroécologie comme un *"assemblage entre société civile, monde économique et paysans"* affirme François Thiery, vice-président de l'Agence bio. Les pratiques agroécologiques ne sont donc pas une simple suppression de la chimie, mais ce que Jacques Caplat appelle un *"changement de mode de penser"*, qui concerne l'ensemble de la société : *"Il ne s'agit plus de plier la nature à nos objectifs, mais (...) d'incorporer l'activité agricole et, plus généralement, le développement des sociétés, dans les fonctionnements naturels."* résume François Lèger, enseignant chercheur à AgroParis Tech. Ce sont donc un certain nombre de ruptures sociales, vers un système où l'être humain n'est plus au centre, qui sont induites par l'agroécologie.

Rupture dans le système alimentaire

Loin de concerner les seuls agriculteurs, l'agroécologie, c'est aussi, d'après François Lèger, s'alimenter de façon compatible *"avec la variabilité naturelle du vivant, avec les saisons, avec les particularités des terroirs."* En effet *"c'est notre alimentation qui dictera demain notre agriculture"* affirme Philippe Pointereau. Ce modèle implique donc un changement des modes de consommation vers une alimentation plus locale, moins standardisée, moins riche en produits animaux, respectant l'environnement et la santé.

Rupture dans le système économique

Pour assurer un revenu équitable aux agriculteurs, et pour réduire les intrants, l'agroécologie parie sur des circuits courts, créateurs de liens dans les territoires, et sur de petites exploitations plus économes et autonomes, plutôt que sur des "fermes usines".

L'agroécologie est par ailleurs ancrée dans l'économie sociale et solidaire, avec laquelle elle partage, comme le rappelle Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, la recherche *"d'un ancrage territorial dans l'économie locale"*, et des objectifs qui vont au-delà de la création de profits.

Enfin, au niveau international cette fois, cette relocalisation de l'économie agricole suppose une souveraineté alimentaire effective pour chaque région du monde.



Rupture dans les critères d'excellence professionnelle du métier d'agriculteur

Le paysan qui pratique l'agroécologie n'est plus un simple producteur : si les revenus économiques tirés de sa production restent un pilier de son métier, il devient aussi porteur de sens et de valeur. Marc Dufumier, professeur à AgroParis Tech, résume ainsi le nouveau rôle social des paysans, qui *"travaillent pour leur intérêt privé"* tout en restant *"libres dans leurs bottes"*, *"fiers d'un bon produit"* et *"fiers des services environnementaux qu'ils rendent à la nation."*

Rupture dans la vision de la science

L'agronomie doit revenir vers la recherche de solutions sur le long terme, adaptées aux écosystèmes locaux, et non une recherche de standards à diffuser dans le monde entier. Or, précise Fabien Liagre, ingénieur à AgroParis Tech, si *"les agriculteurs ne connaissent pas du tout la chimie au moment de la révolution verte, là, on est dans des domaines où ils ont des savoirs"* qu'il est capital de prendre en compte. Cette orientation suppose donc un système de recherche "implicatif" dans lequel chercheurs et agriculteurs dialoguent.

De par son caractère systémique, l'agroécologie suppose une transdisciplinarité entre sciences agronomiques, écologie et sciences sociales, qui permette d'innover dans l'articulation, entre modes de production et modes de consommation, entre agriculture, environnement et société.

Rupture dans les politiques publiques

L'agroécologie, c'est aussi une nouvelle gouvernance pour les politiques publiques. Basée sur un nouveau contrat social, qui reconnecte alimentation, environnement et agriculture, elle implique une gouvernance ouverte non seulement aux acteurs du monde agricole, mais aussi aux citoyens et aux associations environnementales. Cela suppose, comme l'affirme le conseiller régional EELV René Louail, de dire *"oui à la co-construction, et non à la cogestion de la politique agricole."* Cette reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture suppose aussi une action publique plurisectorielle.

Les politiques publiques doivent également s'adapter aux agro-écosystèmes locaux et donc être davantage territorialisées.



L'agroécologie peut donc apporter des réponses aux enjeux actuels. Pour cela, elle ne doit pas rester une niche, mais concerner le cadre général de l'agriculture. Et il est possible de se passer de la cohabitation avec le conventionnel : d'après Gaël Louesdon, co-fondateur de Terre de Liens, il y a plus de surfaces qu'il n'en faut pour nourrir la population française, en bio localement et en créant des emplois. Cependant, si ce changement est souhaitable, il faut s'intéresser à la transition vers l'agroécologie et aux verrous qu'elle suppose de faire sauter.

RÉUSSIR LA TRANSITION

Des circuits courts se construisent, via par exemple le mouvement des AMAP, qui crée du lien entre consommateurs et producteurs. Des foyers d'innovations se créent, notamment les CIVAM qui réunissent des agriculteurs désireux d'innover pour aller vers plus de durabilité ou le réseau BASE, qui associe agriculteurs, chercheurs et techniciens.

Dans certaines collectivités, des partenariats se nouent avec les SAFER pour installer de jeunes porteurs de projets en agriculture biologique grâce à un portage foncier. L'association *Terre de Liens* œuvre également pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs. Le Réseau Semences Paysannes, quant à lui, organise une sélection participative adaptée au territoire. Ces deux mouvements se battent également contre la vision de la terre et du vivant comme des biens appropriables.

La certification participative commence à apparaître, pour lutter contre une standardisation des produits, orientée vers la satisfaction de marchés globaux, plutôt que vers des

**DES INITIATIVES
INNOVANTES
PRÉPARENT
LE CHANGEMENT...**

attentes définies par les producteurs et les consommateurs.

Enfin, on peut citer l'expansion de l'agriculture biologique, même si on peut craindre les dérives du "bio industriel".

Ces initiatives, véritables lieux d'expérimentations sociales, prouvent que des alternatives sont viables, et ouvrent la voie à l'agriculture de demain.

Cependant, selon Luc Maurer, conseiller technique au Cabinet de Stéphane Le Foll, pour "*dépasser le stade pionnier*", elles ne sont pas suffisantes et il est du devoir de l'État de "*créer les conditions du changement*".

Il existe en effet de nombreux obstacles à cette transition, qui suppose de changer les systèmes de pensée et les habitudes des consommateurs et des acteurs du monde agricole, de s'opposer aux intérêts des lobbys économiques, et de modifier certaines règles. Recherche et formation, accès au foncier, aide à l'installation, sont autant de domaines où les cadres doivent être réaménagés pour mener à bien la transition.

RECHERCHE ET FORMATION

Des outils politiques sont nécessaires pour impliquer les agriculteurs dans des projets de recherche, en leur garantissant des revenus à la hauteur des risques qu'ils prennent en innovant.

Par exemple, ils pourraient avoir accès au crédit impôt recherche ou répondre aux appels à projet.

Les notions agroécologiques doivent être présentes dans les formations de conseillers, de chercheurs, d'agriculteurs, pour répondre à la demande d'étudiants désireux de connaître ces pratiques, et pour faire disparaître les freins culturels qui peuvent exister dans le monde agricole.

La formation de techniciens et de conseillers est essentielle, pour accompagner dans leurs démarches des agriculteurs ou des porteurs de projet désireux d'évoluer vers plus de soutenabilité.

**...MAIS ONT BESOIN
D'UN SOUTIEN
POLITIQUE FORT**

ACCÈS À LA TERRE POUR DE NOUVELLES GÉNÉRATIONS DE PAYSANS

Pour mener à bien la transition agroécologique, il est nécessaire de faciliter l'accès à la terre de nouveaux agriculteurs, porteurs de nouvelles pratiques. Cela suppose donc

d'agir sur le foncier. En effet, comme le rappelle Sjoerd Wartena, coprésident de *Terre de Liens*, "*comment réaliser des changements dans les multiples domaines qui accompagnent l'agriculture sans en maîtriser l'élément de base, qui est la terre ?*". Il faut donc limiter l'artificialisation des sols, et donner la priorité à l'installation, en agroécologie, par rapport à l'agrandissement. Pour cela, une réforme de la gouvernance de la SAFER et des Chambres d'agriculture, vers plus de démocratie, plus d'inclusion des acteurs environnementaux et des citoyens semble nécessaire. Le stockage des terres et la modification des systèmes d'aide à l'installation sont également des pistes à suivre.

L'orientation agroécologique du projet de loi d'Avenir Agricole du ministre Stéphane Le Foll est donc un important pas en avant. Cependant cette orientation doit s'appuyer sur une conception ambitieuse de l'agroécologie : elle ne signifie pas une simple substitution de pratiques, mais bien un changement vers plus de justice, pour les hommes, comme pour la nature. L'agroécologie ne doit pas être perçue comme un socle de contraintes qui pèseraient sur les pratiques agricoles, mais comme un projet, qui, comme l'affirme Philippe Baret, professeur d'agronomie à l'Université catholique de Louvain, peut "faire rêver les enfants du XXI^e siècle."